

AIDE À L'INITIATIVE DES FEMMES (AIF)

L'Aide à l'Initiative des femmes est une mesure de financement spécifique par la collectivité pour soutenir les initiatives économiques des femmes et favoriser leur insertion professionnelle par la création d'entreprise.

Il s'agit d'une aide à la personne destinée à soutenir le financement des investissements à la création d'entreprise pour les femmes.

Le montant de l'aide est plafonné à 3 250 €.

C'est une aide à la personne, et à ce titre elle est cumulable avec les autres aides de la collectivité départementale de Mayotte.